Docusign Envelope ID: 92DD5CD5-01D4-830E-8069-F27857BAFAF8

PRECISELY SOFTWARE
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 183, rue de Courcelles, 75017 Paris
351 430 590 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin,

La société **Precisely Software Limited,** C/O Csc Cls (UK), Limited 5 Churchill Place, 10th Floor, Londres, E14 5HU, Royaume Uni, représentée par Monsieur Craig Zajac, dûment habilité à cet effet,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société Precisely Software, Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros, et dont le siège social est situé 183, rue de Courcelles, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 351 430 590 (ci-après dénommée la "**Société**"), et propriétaire de 37.000 actions émises par la Société, représentant l'intégralité des actions composant le capital social de la Société,

A pris les décisions objet du présent procès-verbal portant sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Approbation des comptes dudit exercice, affectation et répartition des résultats, et quitus au Président
- Examen des conventions réglementées.
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents suivants ont été adressés à l'Associé Unique :

- L'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le texte du projet des décisions,

Docusign Envelope ID: 92DD5CD5-01D4-830E-8069-F27857BAFAF8

- Les statuts.

Le Cabinet Grant Thornton, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Au vu des documents qui précèdent, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice écoulé et sur les comptes de cet exercice, desquels il résulte un bénéfice de 2.616.180 euros ;

- ✓ du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations et les comptes de la Société ainsi que sur l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé,

Approuve le rapport de gestion du Président, l'inventaire et les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et son annexe arrêtés au 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée par le Président, et décide en conséquence d'affecter :

- le bénéfice de	2.616.180 €
- au report à nouveau débiteur de	- 20.619.122 €
- portant ce poste à un montant débiteur de	- 18.003.038 €

L'Associé Unique constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'a pas été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de conventions réglementées au sens des articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

Docusign Envelope ID: 92DD5CD5-01D4-830E-8069-F27857BAFAF8

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, le Cabinet Grant Thornton, prend fin à l'issue des présentes.

L'Associé Unique décide par conséquent de renouveler le mandat du Cabinet Grant Thornton en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et ce, pour une durée de six (6) exercices, qui prendra fin à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne quitus, pleine et entière décharge au Président et au Directeur Général pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette décision est prise par l'Associé Unique.

SEPTIEME DECISION

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au Président ou au Directeur Général ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôts et de publicité qu'il appartiendra de faire en application de la loi et de la réglementation applicable.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le représentant de l'Associé Unique.

Docusign Envelope ID: 92DD5CD5-01D4-830E-8069-F27857BAFAF8

L'Associé Unique,
Precisely Software Limited, représenté par :

Signed by:
Craig P. Zajac
13DB31CDA0A794FD...

Mr. Craig Zajac

Docusign Envelope ID: B814860B-D64A-870C-8061-74CC5050671B

PRECISELY SOFTWARE
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 183, rue de Courcelles, 75017 Paris
351 430 590 RCS Paris

ARRETE DES COMPTES PAR LE PRESIDENT ET RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Le Président de la société Precisely Software, après avoir arrêté le 29 juin 2026 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soumet à l'Associé Unique le rapport de gestion portant sur l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le texte des projets de résolutions.

o O O O o

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte par le présent rapport de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, et nous soumettons à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

1) Activité de la Société pendant l'année fiscale :

Activité de la Société :

Les comptes qui sont soumis à votre approbation couvrent la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le chiffre d'affaires de l'année fiscale 2025 s'élève à 27.149.559 euros contre 25.163.723 euros au cours de l'année fiscale 2024.

Les principales activités de la Société consistent dans le développement et la vente de logiciels d'intégration et d'optimisation de données de haute performance, ainsi que de solutions logicielles de géolocalisation, d'enrichissement de données, de gestion de l'information client et d'engagement. Le groupe commercialise ses produits auprès des utilisateurs finaux et des revendeurs par le biais d'accords de licence et de contrats de maintenance connexes.

Lorsque les produits de maintenance ne sont pas identifiés par contrat, comme dans le cas des contrats de licence d'abonnement, la valeur totale du contrat est comptabilisée au prorata sur la durée du contrat.

Docusign Envelope ID: B814860B-D64A-870C-8061-74CC5050671B

Lorsque les produits de maintenance sont identifiables, la reconnaissance du produit correspondant ainsi que des charges afférentes est étalée sur la durée du contrat.

Le résultat net après impôt pour l'année 2025 représente un bénéfice de 2.616.180 euros contre 3.188.875 euros pour l'année 2024.

Progrès accomplis et difficultés rencontrées :

La société a aussi continué à développer et élargir sa gamme de produits et son offre à ses clients par le partenariat et en intégrant de nouveaux produits dans son offre commerciale.

2) Évolution prévisible et perspective d'avenir :

La société poursuit ses efforts pour augmenter son portefeuille clients en 2026.

3) Analyse objective des affaires :

La société continue de se concentrer sur la transition des clients des licences d'abonnement sur site vers des licences d'abonnement sur le cloud. En outre, la société prévoit de poursuivre son investissement dans le développement de produits logiciels en prévision des exigences et aspirations futures des clients.

4) Évènements importants survenus au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025

Participations et Holdings

Aucun évènement significatif en matière de participation ou d'intérêts n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conflit en Ukraine

Le début du conflit en Ukraine le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie constituent une source potentielle de risques et d'incertitudes fortes dont les conséquences économiques (directes et indirectes), financières, sociales et environnementales pourraient avoir des impacts négatifs significatifs sur tous les acteurs économiques.

La société Precisely Software SAS n'opère ni en Ukraine, ni en Russie, à savoir qu'aucune activité n'est réalisée en Ukraine et/ou en Russie. Le Groupe reste attentif aux effets indirects du conflit et des sanctions sur ses activités. À cette date aucune incidence significative sur l'activité de la société n'a été identifiée.

5) Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social :

Aucun événement important à signaler ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice fiscal.

6) Montant des dépenses et charges somptuaires ainsi que l'impôt correspondant (articles 39-4 et 223 quater du C.G.I.)

Il n'a pas été constaté de dépenses et charges somptuaires au sens de l'article 39.4 du Code Général des Impôts pour l'exercice écoulé.

Les comptes annuels présentent un montant de 0 € d'amendes et pénalités non déductibles.

Docusign Envelope ID: B814860B-D64A-870C-8061-74CC5050671B

7) Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

La structure de l'entreprise ne permet pas de mettre en œuvre les moyens matériels nécessaires à la communication de tout ou partie des informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs, et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice clos et la ventilation de ce montant par tranche de retard conformément aux articles D. 441-6-1 et L.441.14 du code de commerce.

8) Activité de Recherche et de Développement conduite par la Société

Néant.

9) Participation et contrôle d'autres sociétés

Au 31 décembre 2025, la Société Precisely Software SAS détient les filiales Precisely Software Italy SRLet QSL Northern Europe B.V.

10) Répartition du capital social

La Société Precisely Software SAS est détenue à 100% par Precisely Software Limited, C/O Csc Cls (UK), Limited 5 Churchill Place, 10th Floor, London, E14 5HU.

11) Conventions soumises à l'approbation de l'Associé Unique en vertu des articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce

Il n'a pas été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de conventions réglementées au sens des articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce.

12) Présentation des comptes et affectation des résultats :

Le résultat se traduisant par un bénéfice de 2.616.180 euros, nous vous proposons l'affectation suivante :

- le bénéfice de	2.616.180 €
- au report à nouveau débiteur	- 20.619.122 €
- portant ce poste à un montant débiteur de	- 18.003.038 €

L'Associé Unique constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Après affectation, les capitaux propres seront négatifs et donc inférieurs à la moitié du capital social.

Le 6 janvier 2025, suite à des décisions en date du 31 décembre 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. La société prévoit de reconstituer les capitaux propres dans les délais légaux.

13) Mandat du Président

Docusign Envelope ID: B814860B-D64A-870C-8061-74CC5050671B

Monsieur Joseph Rogers assurait les fonctions de Président de la Société depuis le 30 juin 2015 et a démissionné avec effet au 25 mars 2026.

Jason Smith a été nommé Président de la Société avec effet au 25 mars 2026.

Madame Helene Damez-Werno assure les fonctions de Directeur Général depuis le 30 novembre 2020.

Monsieur Jason Smith et Madame Helene Damez-Werno sont tous les deux nommés pour une durée indéterminée.

14) Ordre du jour des Décisions de l'Associé Unique et projets de résolution

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour ainsi que les projets de résolution qui sont présentés par le Président.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les différentes résolutions qui sont soumises à votre approbation.

Le 30 juin 2026

DocuSigned by:
Jason Smith
EB4839CD8B06452...

Le Président
Jason A. Smith

PRECISELY SOFTWARE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

PRECISELY SOFTWARE
société par actions simplifiée unipersonnelle
183, rue de Courcelles
75017 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société PRECISELY SOFTWARE SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRECISELY SOFTWARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif au nouveau règlement ANC n°2022-06 décrit dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 31 décembre 2025, les actifs incorporels sont inscrits pour une valeur nette comptable de 11,9 millions d'euros. Ces actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice, tel que mentionné dans les notes « dépréciation de l'actif immobilisé » et « fond commercial » de l'annexe aux comptes. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur ac tuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette de rnière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Nos travaux on t notamment consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur réalisés par la direction et à apprécier les principales hypothèses sous-t endant les projections de flux de trésorerie.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par à la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par à la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le : 30 juin 2026 à Neuilly Sur Seine

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Ludivine MALLET

Associée

- BILAN ACTIF -

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	10 918 481	7 542 340	3 376 141	3 376 141
Autres immobilisations incorporelles	29 524 131	20 947 170	8 576 961	9 188 072
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	166 135	131 894	34 240	38 273
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	3 978 213	2 452 047	1 526 166	1 794 453
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 769		39 769	79 004
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**44 626 728**	**31 073 451**	**13 553 277**	**14 475 943**
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	9 283 571		9 283 571	9 920 604
Autres créances	220 115		220 115	2 256 741
Charges constatées d'avance	48 490		48 490	86 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 839 096		1 839 096	1 576 486
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**11 391 272**		**11 391 272**	**13 840 790**
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	2 661		2 661	2 449
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**56 020 661**	**31 073 451**	**24 947 209**	**28 319 183**
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 37 000,25)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	800 000	800 000
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-20 619 218	-23 807 997
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 616 180	3 188 875
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-17 162 338**	**-19 778 421**
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	189 661	189 449
Provisions pour charges	749 118	868 316
TOTAL PROVISIONS (II)	**938 779**	**1 057 765**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 740 596	3 848 074
Dettes fiscales et sociales	2 790 995	3 399 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	16 611 854	22 589 169
Produits constatés d'avance	16 026 229	17 152 530
TOTAL DETTES (III)	**41 169 674**	**46 989 324**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)	1 095	50 515
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	**24 947 209**	**28 319 183**
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	41 169 674,00	46 989 324,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	16 481 326	10 668 234	27 149 560	25 163 723
Chiffre d'affaires net	**16 481 326**	**10 668 234**	**27 149 560**	**25 163 723**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			370 983	1 219 410
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits			235 162	882 826
Total des produits d'exploitation I (1)			**27 755 704**	**27 265 959**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			933 509	1 062 660
Impôts, taxes et versements assimilés			68 359	133 784
Salaires			5 815 292	5 740 256
Cotisations sociales			2 165 719	2 381 592
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			32 183	43 526
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations			611 111	611 111
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				194 767
Dotations aux provisions			2 661	129 925
Valeurs comptables des immobilisations incorporellles et corporelles cédées			9 512	
Autres charges			14 752 506	13 273 795
Total des charges d'exploitation II (2)			**24 390 852**	**23 571 416**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**3 364 852**	**3 694 543**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)	230 923	71 225
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	47 131	146 872
Reprises sur dépréciations et provisions	313 836	100 844
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**591 891**	**318 941**
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	582 123	439 019
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**582 123**	**439 019**
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**9 767**	**-120 078**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**3 374 619**	**3 574 465**
Produits Exceptionnels (VII)		185 942
Charges Exceptionnelles (VIII)		122 250
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**63 691**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	758 439	449 281
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**28 347 595**	**27 770 842**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**25 731 415**	**24 581 967**
BENEFICE OU PERTE	**2 616 180**	**3 188 875**
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :	230 923,00	71 225,00
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

PRECISELY SOFTWARE SAS

Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 24 947 209€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 2 616 180€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

En date du 4 juillet 2025, l'associé a décidé le transfert de siège social du 24 rue Cambacérès à Paris (75008) au 183 rue de Courcelles à Paris (75017).

Changement de réglementation comptable :

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de règlementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de présentation des comptes annuels :

Lors du premier exercice d'application, la Société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.

Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements).

Dans le cas où des reclassements sont opérés, le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés séparément dans l'annexe.

Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.

Changement de méthode comptable :

A l'occasion de la première application des nouvelles dispositions du Règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation relatifs aux transactions et aux contrats suivants :

- Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices) ;
- Remboursements de charges de personnel ;
- Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ;
- Pénalités sur marchés ;
- Pénalités, amendes fiscales et pénales ;
- Valeurs comptables des immobilisations financières cédées ;
- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- Dégrèvements d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices ;
- Indemnités d'assurance ;
- Produits des cessions d'immobilisations financières.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Note annexe spécifique « Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers » :

Cette note regroupe les principales évolutions apportées par le règlement ANC n° 2022-06, ainsi que les incidences du changement de méthode comptable induit par sa première application.

Modifications de présentation opérées sur la colonne 2024 pour se conformer au nouveau modèle

Regroupement des charges et produits exceptionnels :

Postes du compte de résultat (Système de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon nouvelles règles)	31/12/2024 (Publiés)
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels		185 942	
Sur opérations de gestion			185 942
Sur opérations en capital			-
Reprise du provision et transferts de charges			-
Charges exceptionnelles		122 251	
Sur opérations de gestion			121 576
Sur opérations en capital			675
Dotations aux amortissements, aux dépréciations, et aux provisions			-

Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges :

Postes du compte de résultat (Système de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon nouvelles règles)	31/12/2024 (Publiés)
Résultat d'exploitation :			
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	370 983	1 219 410	484 432
Transferts de charges d'exploitation			734 979
Résultat financier :			
Reprise sur dépréciations et provisions	313 836	100 844	100 844
Transferts de charges financières			-
Résultat exceptionnel :			
Produits exceptionnels			-
Transferts de charges exceptionnelles			-

Reclassement des postes du bilan :

Postes du bilan (Système de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon nouvelles règles)	31/12/2024 (Publiés)
Avances et acomptes			-
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			
Créances	9 592 194	12 264 305	12 177 345
Charges constatées d'avance			86 960
Autres dettes	16 611 854	22 589 169	944 903
Emprunts et dettes financières divers			21 644 266

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'arrêtés et publiés sont présentés ci-après :

BILAN ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	10 918 481	7 542 340	3 376 141	3 376 141
Autres immobilisations incorporelles	29 524 131	20 336 059	9 188 072	9 799 183
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	362 145	323 873	38 273	53 586
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-
Autres participations	3 978 213	2 183 759	1 794 453	2 132 629
Créances rattachées à participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	79 004	-	79 004	78 051
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**44 861 974**	**30 386 031**	**14 475 943**	**15 439 590**

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 169 939	249 335	9 920 604	14 705 874
Autres créances	2 256 741	-	2 256 741	45 699
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 576 486	-	1 576 486	6 308 728
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	86 960		86 960	118 668
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**14 090 126**	**249 335**	**13 840 790**	**21 178 969**
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecarts de conversion actif	2 449		2 449	474 629
TOTAL ACTIF GENERAL	**58 954 549**	**30 635 366**	**28 319 183**	**37 093 187**

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF	2024	2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 00 000)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	800 000	800 000
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-23 807 997	1 794 809
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 188 875	-25 602 806
Situation Nette		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-19 778 421**	**-22 967 297**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	**-**	**-**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	189 449	661 629
Provisions pour charges	868 316	740 840
TOTAL PROVISIONS	**1 057 765**	**1 402 469**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	-	-
Emprunts et dettes financières divers (3)	21 644 266	29 362 374
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 848 074	5 308 811
Dettes fiscales et sociales	3 399 550	3 576 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	-	-
Autres dettes	944 903	7 492
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	17 152 530	20 323 444
TOTAL DETTES	**46 989 324**	**58 578 258**
Ecarts de conversion passif	50 515	79 758
TOTAL PASSIF GENERAL	**28 319 183**	**37 093 187**

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue - biens	-	-
Production vendue - services	25 163 723	25 539 762
Chiffre d'affaires net	**25 163 723**	**25 539 762**
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 219 410	1 280 019
Autres produits	882 826	242 525
Total des produits d'exploitation I (1)	**27 265 959**	**27 062 306**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes (3)	1 062 660	1 456 297
Impôts, taxes et versements assimilés	133 784	62 073
Salaires et traitements	5 740 256	5 059 565
Charges sociales	2 381 592	2 218 134
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	43 526	82 145
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions	611 111	19 695 948
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions	194 767	-
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions	129 925	940 838
Autres charges	13 273 795	15 468 166
Total des charges d'exploitation II (2)	**23 571 416**	**44 983 165**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**3 694 543**	**-17 920 859**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	-	-
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)	71 225	53 870
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (5)	146 872	48 121
Reprises sur provisions et transferts de charges	100 844	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des produits financiers (V)	**318 941**	**101 992**

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	439 019	1 845 584
Intérêts et charges assimilées (6)	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total des charges financières (VI)	**439 019**	**1 845 584**
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-120 078**	**-1 743 593**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**3 574 465**	**-19 664 451**
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	185 942	413 890
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	596 557
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits Exceptionnels VI	**185 942**	**1 010 447**
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 576	39 274
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	675	6 909 014
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles VII	**122 250**	**6 948 288**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	**63 691**	**-5 937 841**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	449 281	514
BENEFICE OU PERTE	**3 188 875**	**-25 602 806**

Informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

L'impact du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025 est le suivant :

Principales cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice et comptabilisées dans le résultat courant 2025 (*)	Montant
Produits de cession	
VNC des immobilisations cédées	9 512
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	**Montant**
Produits (préciser la nature)	
Charges (préciser la nature)	
Autres charges et produits comptabilisés dans le résultat financier 2025 (*)	**Montant**
Produits (préciser la nature)	
Charges (préciser la nature)	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisée dans le résultat d'exploitation 2025 (*)	**Montant**
Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025	**Montant**
Remboursement cpam	7 487
Frais d'émission d'emprunt comptabilisés directement à l'actif du bilan de l'exercice 2025	**Montant**
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt dans le résultat financier 2025 ()**	**Montant**
Autres éléments qui auraient été précédemment comptabilisés dans des comptes de transferts de charges avant l'application du Règlement	**Montant**
Refacturations Groupe	1 039 848

(*) alors qu'ils (elles) auraient été présenté(e)s dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.

(**) alors que cette dotation aurait été classée en résultat d'exploitation préalablement à l'application du Règlement.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2023-08 de l'ANC modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Tableau des immobilisations :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	40 442 612	-	-	-	-	40 442 612
Total Immobilisations Incorporelles (I)	**40 442 612**	**-**	**-**	**-**	**-**	**40 442 612**
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, ag., am.. divers	12 610	-	-	-	12 610	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	349 535	-	37 663	-	221 063	166 135
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**362 145**	**-**	**37 663**	**-**	**233 673**	**166 135**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent :

- Fond commercial de 10.918.481,40 euros issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société TRADER'S pour un montant de 2.038.296,36 euros et de la société PRECISELY SOFTWARE AND DATA FRANCE SAS pour un montant de 8.880.185,04 euros au 1er janvier 2023.
- Mali technique issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société WINSHUTTLE FRANCE SAS au 1er janvier 2023 de 388.168,93 euros. Ce dernier est entièrement affecté en fonds commercial.
- Mali technique issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société PRECISELY SOFTWARE AND DATA FRANCE SAS au 1er janvier 2023 de 3.735.360,71 euros. Ce dernier est entièrement affecté en fonds commercial.
- Mali technique issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société CILASOFT SAS au 1er janvier 2023 de 12.192.552,36 euros. Ce dernier est entièrement affecté en fonds commercial.
- Mali technique issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société TRADER'S SAS au 1er janvier 2023 de 12.974.395,60 euros. Ce dernier est entièrement affecté en fonds commercial.
- Mali technique issu de la fusion absorption par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société INFOGIX SARL en décembre 2022 de 204.653,28 euros. Ce dernier est entièrement affecté en fonds commercial.
- Frais d'acquisition de titres issu de la fusion absorption simplifiée par PRECISELY SOFTWARE SAS de la société CILASOFT SAS au 14 janvier 2023 de 29.000 euros totalement amortis sur 5 ans.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau des amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	**5 985 185**	**-**	**-**	**5 985 185**
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	**3 159 706**	**611 111**	**-**	**3 770 817**
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	4 681	751	5 431	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	319 192	31 433	218 730	131 894
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	**323 873**	**32 183**	**224 161**	**131 894**
TOTAL Général	**9 468 763**	**643 294**	**224 161**	**9 887 896**

Dépréciation de l'actif immobilisé :

L'entreprise apprécie à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Dépréciation actif immobilisé		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
			Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles		18 733 508	-	-	18 733 508
Corporelles		-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-	-
	Titres de participation	2 183 759	582 123	313 836	2 452 047
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total		**20 917 267**	**582 123**	**313 836**	**21 185 555**

Précisions sur éléments de l'actif immobilisé

Fonds commercial :

Le fonds commercial fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

Nature	Montant des éléments			Durée d'utilisation	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette
	Acquis	Réévalués	Reçus en apport				
Fonds de commerce (TRADER'S)	2 038 296						2 038 296
Fonds de commerce (PRECISELY SOFTWARE & DATA)	8 880 185				5 985 185	1 557 155	1 337 845
Total	**10 918 481**	**-**	**-**		**5 985 185**	**1 557 155**	**3 376 141**

Le fonds commercial TRADER'S d'un montant de 2.038.295 euros est issu de l'absorption de la société TRIOMPHE HOLDING par TRADER'S le 28 novembre 2014. Au 31 décembre 2025, le fonds commercial n'est pas déprécié.

Le fonds commercial d'un montant de 8.880.185 euros est issue de l'absorption de la société PRECISELY SOFTWARE & DATA par PRECISELY SOFTWARE. Par acte du 13 décembre 2007, modifié par avenant en date du 18 décembre 2008, la société PRECISELY SOFTWARE & DATA avait acquis une activité autonome dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG) et géomarketing. Par acte du 1er avril 2009, la société avait acquis une activité autonome dans le domaine de distribution de logiciel d'aide à la décision marketing. Au 31 décembre 2020, le fonds commercial se décompose en :

- fonds commercial pour 2.895.000,04 euros.
- développement de logiciel pour 60.000,00 euros.
- clientèle pour 5.925.185,00 euros.

Depuis le 1er décembre 2016, la partie du fonds commercial (développement de logiciel et clientèle) est amortie comme suit :

- le fonds commercial développement de logiciel est amorti sur 7 ans en linéaire, ce qui représente un amortissement de 846.454 euros.
- le fonds commercial clientèle est amorti pour 60.000,00 euros.

Au 31 décembre 2025, le fonds commercial développement de logiciel et clientèle est amorti pour 5.985.185 euros.

A 31 décembre 2019, le fonds commercial de 2.895.000,04 euros a été déprécié pour 1.557.155 euros. Au 31 décembre 2025, la dépréciation reste inchangée.

Les malis techniques issus des fusions TRADER'S et CILASOFT d'un montant de 25.195.948 euros sont amortis sur 10 ans. A ce titre un amortissement de 611.111 euros a été comptabilisé sur l'exercice. La dépréciation complémentaire d'un montant de 17.176.353 euros demeure inchangée.

Un test de valorisation a été mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) donc les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 3 ans qui repose sur le budget 2026 et une projection sur les années suivantes.
- taux d'actualisation retenue au 31/12/2025 de 13 %

Des tests de sensibilité ont été réalisés à 1 / -0.5 % sur le taux d'actualisation.

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

L'escompte obtenue sur l'acquisition des titres est directement déduit du coût d'acquisition. Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

A la date de la clôture de l'exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base, par exemple :

- des capiteux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir.
- de multiples de résultats (exploitation, courant) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché,...

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	3 978 213	-	-	-	-	3 978 213
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	79 004	-	38 816	-	78 051	39 769
Total	**4 057 216**	**-**	**38 816**	**-**	**78 051**	**4 017 981**

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des locaux loués.

Filiales et participations :

	Capitaux propres	Quote-part détenue en %	Valeur comptable titres détenus (Brute)	Valeur comptable titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %									
QSL NORTHERN EUROPE BV	22 977	100%	1 075 000	0			12 660	1 070	
PRECISELY SOFTWARE ITALY SRL	448 096	100%	804 000	448 096			715 400	-221 645	
Participations détenues de 10% à 50 %									

Actif circulant

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		39 769	-	39 769
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		9 283 571	9 283 571	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 870	1 870	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	151 718	151 718	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	55 108	55 108	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	5 329	5 329	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		6 090	6 090	-
Charges constatées d'avance		48 490	48 490	-
Totaux		**9 591 944**	**9 552 176**	**39 769**
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Charges constatées d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	48 490		
Total	**48 490**		

Dépréciations de l'actif circulant :

Dépréciation actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	249 335	-	249 335	-
Autres Actifs	-	-	-	-
Total	**249 335**	**-**	**249 335**	**-**

Ecart de conversion – actif :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ecart de conversion actif	2 661		
Total	**2 661**	**-**	**-**

PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social :

Capital social d'un montant de 37 000 euros décomposé en 37 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	37 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice		
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	37 000	1,00

La société SAS PRECISELY SOFTWARE est détenue à 100% par : PRECISELY SOFTWARE LIMITED , C/O Csc Cls (Uk) Limited 5 Churchill Place 10th Floor London E14 5HU (Royaume-Uni).

Tableau de variation des capitaux propres :

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Autres variations		Solde à la clôture
			Augmentation	Diminution	
Capital Social	37 000				37 000
Prime d'émissions	800 000				800 000
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-23 807 997	3 188 875			-20 619 218
Résultat de l'exercice	3 188 875	-3 188 875	2 616 180		2 616 180
Dividende					
Total	**-19 778 422**	**0**	**2 616 180**	**-**	**-17 162 338**

Provisions pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRECISELY SOFTWARE SAS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau des provisions :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	187 000	-	-	187 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2 449	2 661	2 449	2 661
Provisions pour pensions et obligations similaires	868 316	-	119 198	749 118
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL II	**1 057 765**	**2 661**	**121 647**	**938 779**
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	18 733 508	-	-	18 733 508
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	2 183 759	582 123	313 836	2 452 047
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	249 335	-	249 335	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	**21 166 603**	**582 123**	**563 171**	**21 185 555**
TOTAL GENERAL	**22 224 368**	**584 784**	**684 819**	**22 124 333**
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		2 661	370 983	
- Financières		582 123	313 836	
- Exceptionnelles		-	-	

Les reprises de provision ont toutes été utilisées au cours de l'exercice.

Engagement de retraite :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Base de calcul : salaire annuel moyen
- Taux d'actualisation : 4,04%
- Coefficient de revalorisation : 2%
- Age du départ à la retraite : 64 ans
- Initiative du départ : salarié
- Taux de rotation du personnel : 2%
- Table de mortalité : TG 05
- Taux de charges sociales : 42%

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement retraite	Provisionné	749 118		
	Non Provisionné			
Total		**749 118**	-	-

Dettes

Etat des dettes :

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5 740 596	5 740 596	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 137 640	1 137 640	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	697 327	697 327	-	-
Impôts sur les bénéfices	226 346	226 346	-	-
T.V.A.	600 063	600 063	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	129 619	129 619	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	16 229 156	16 229 156	-	-
Autres dettes			-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	16 026 229	16 026 229	-	-
TOTAUX	**41 169 674**	**41 169 674**	**-**	**-**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	476 291
	Charges sociales	214 331
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	1 319
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	247 932
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	661 349
	Organismes Sociaux	158 445
	Autres charges fiscales	73 267
	Divers	-
Total		**1 832 934**

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	16 026 229		
Total	**16 026 229**	**-**	**-**

Écarts de conversion - passif :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ecart de conversion passif	1 095		
Total	**1 095**		

Évaluation des créances et dettes en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires :

		France	Etranger	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	16 481 326	10 668 234	27 149 560
Chiffre d'affaires total		**16 481 326**	**10 668 234**	**27 149 560**

Le chiffre d'affaires de la société est composé :

- de ventes de licence informatique "perpetual" dont le produit est reconnu lors de la réalisation de la vente, accompagnée de prestations de maintenance reconnues sur la durée du contrat.
- de ventes de licence d'utilisation de logiciel "subscription" accompagnée d'autres services (maintenance et support) qui ne sont pas indépendantes financièrement. Le produit de cette prestation globale de mise à disposition d'un logiciel et d'un ensemble de services est reconnu sur la durée convenue du contrat pour la totalité de la prestation.

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	230 923	71 225
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	47 131	146 872
Reprises sur provisions et transferts de charges	313 836	100 844
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	**591 891**	**318 941**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	582 123	439 019
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	**582 123**	**439 019**
Résultat financier	**9 767**	**-120 078**

Résultat exceptionnel :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments suivants :

- Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables ;
- Les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales ;
- Les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

La société n'a réalisé aucune opération répondant à cette définition sur l'exercice.

Impôt sur les sociétés :

Ventilation de l'impôt

	Avant IS	Impôt taux réduit (*)	Impôt taux normal (*)	Résultat Net
Résultat courant	3 374 619		758 439	2 616 180
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Total	**3 374 619**	**-**	**758 439**	**2 616 180**

(*) Comporte les crédits d'impôts.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	831 710
Liés à d'autres éléments	749 118
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**1 580 828**
C. Déficits reportables	**0**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	
Base = (A - B - C - D)	1 580 828
Impôt valorisé au taux de 25 %.	395 207

Les provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice se décomposent ainsi :

- Provision IDR : 749.118 €
- Provision C3S : 11.961 €
- Provision Bonus et commissions (y compris charges sociales) : 819.749 €

Honoraires des commissaires aux comptes :

Exercice N	Montant
Mission de contrôle légal des comptes	61 500
Autres prestations	
Total	**61 500**

Autres informations spécifiques

Informations sur les parties liées :

Les transactions avec les parties liées ne sont pas listées dans ce paragraphe car elles ont été conclues à des conditions normales de marché selon les critères rappelées ci-dessous.

Une transaction est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

Le caractère significatif doit s'apprécier en fonction du montant de la transaction et/ou de la nature de la transaction.

Les conditions peuvent être considérées comme "normales" lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par la société dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque la société, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés de même secteur.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	35
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	3
Ouvriers	
Total	**38**

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

Continuité d'exploitation :

Precisely Software SAS a reçu une lettre de soutien de la part de la société mère en date du 17 juin 2026.